

14 ^e législature		
Question n° : 52303	de M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Francophonie		Ministère attributaire > Francophonie
Rubrique > langue française	Tête d'analyse > défense et usage	Analyse > rapport parlementaire. préconisations
Question publiée au JO le : 18/03/2014 page : 2533 Réponse publiée au JO le : 27/05/2014 page : 4273 Date de changement d'attribution : 10/04/2014		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les propositions pour une ambition francophone du rapport d'information enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 22 janvier 2014. Il lui demande si elle compte mettre en œuvre la proposition formulée au troisième tiret du point 2.

Texte de la réponse

La formation des enseignants « de » et « en » français ainsi que leur renouvellement constitue l'un des axes fondamentaux de la coopération éducative et linguistique de la France et du plan de relance de la francophonie présenté par la ministre déléguée à la Francophonie en conseil des ministres, en octobre 2012. La performance des politiques éducatives des pays francophones concernés et l'avenir de la francophonie à l'échelle internationale en dépendent. En zone francophone plusieurs projets ont été mis en place en vue d'appuyer la formation des enseignants en particulier le projet sur fonds de solidarité prioritaire (FSP) « 100 000 professeurs pour l'Afrique » qui bénéficie directement aux systèmes éducatifs des pays africains et aux enseignants. D'un montant de 1 million d'euros, ce projet a pour objectif de renforcer les dispositifs de formation initiale des professeurs de français du primaire et du secondaire à travers le soutien à la modernisation des départements de français des universités et des instituts supérieurs de formation (séminaires sur place, télé-enseignement, stages en France) ; il a pour but d'améliorer la formation continue des enseignants de français du secondaire (général et professionnel) à travers un soutien aux centres régionaux de formation, l'organisation de séminaires nationaux et l'usage systématisé de l'enseignement en ligne ; et aussi d'appuyer la formation des professeurs de français qui enseignent dans des structures administratives tels que des centres de langue pour la fonction publique. Ce projet novateur mettant en place des outils de formation à distance libres de droit, gratuits et facilement exploitables en version numérique et en version CD, permettra d'avoir un effet démultiplicateur et servira l'ensemble des communautés d'enseignants. En cours de mise en œuvre, les dispositifs créés seront, à l'issue du projet FSP, en 2016, ouverts à l'ensemble des systèmes éducatifs du monde et des enseignants. Ce projet FSP est complété par quatre nouveaux projets-pays : - à Madagascar, « Appui à l'enseignement du et en Français », d'un montant de 1,2 million d'euros ; - aux Comores, « Appui au français aux Comores », d'un montant de 1 million d'euros ; - au Maroc, « Appui à la formation des formateurs de français dans les centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation », d'un montant de 800 000 euros ; - au Mali, « Solidarités francophones au Mali », d'un montant de 950 000 euros. En zone non francophone, il s'agit pour nos services de coopération éducative et linguistique d'inciter les autorités éducatives à développer des départements de français au sein des universités ou de soutenir les départements existants jusqu'au niveau des écoles doctorales, afin de constituer des filières de formation initiale. Ces actions de plaidoyer et d'expertise, qui constituent un axe essentiel pour nos services de coopération, sont financées sur les crédits des postes diplomatiques et font appel à

l'expertise de nos partenaires, tels le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (CIEP), le Centre de formation en langues et institut de recherche pédagogique (CAVILAM), le Centre de linguistique appliquée de Besançon, etc. Certains postes mettent en place des dispositifs de formation innovants, comme en Inde où, pour répondre à l'explosion de la demande de français et l'impossibilité d'y satisfaire par des moyens traditionnels de formation en présentiel, est proposée toute une gamme d'outils tels qu'une formation en ligne aux concepts fondamentaux de la didactique s'adressant aux enseignants dans le cadre de la formation continue, une plate-forme de partage pour les étudiants de français « French in India » ou encore un site « Salle des professeurs » conçu comme le réseau social des professeurs de français d'Asie du Sud. Le ministère des affaires étrangères et du développement international met aussi à disposition des administrations et des universités partenaires un dispositif de 120 experts techniques internationaux et 150 stagiaires MasterFle, dont la mission principale est de soutenir les systèmes de formation initiale et continue des enseignants.